

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3460 - VENDREDI 29 MARS 2019

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi attendu aux États-Unis

Annoncé le 26 mars par le porte-parole du Département d'État américain, Robert Palladino, le voyage du chef de l'Etat est son tout premier au pays de l'Oncle Sam depuis son investiture en janvier. Inaugurant aussi ses sorties en dehors du continent, il intervient après les visites en RDC de Peter Pham, envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands Lacs et de Tibor

Nagy, sous-secrétaire d'État américain en charge des Affaires africaines.

Pour ce qui est de l'agenda de cette visite officielle programmée du 3 au 5 avril, Félix Antoine Tshisekedi aura des échanges avec Mike Pompeo, secrétaire d'État américain, mais aussi avec quelques membres de l'administration Trump.

Page 3



Félix Tshisekedi et Tibor Nagy, le 15 mars 2019, à Kinshasa

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'implication des femmes du secteur sollicitée

Pour le directeur de cabinet du ministre intérimaire du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville, cette implication de la femme dans le processus de la réforme « suppose qu'elle participe activement dans toutes les activités du ministère en matière d'affectation, occupation et exploitation des terres ».

Cette sensibilisation des femmes à s'impliquer dans la réforme tient notamment à l'élaboration de la politique nationale d'aménagement du territoire, la loi cadre en la matière, le schéma national et les guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux.

Page 2



Une vue des orateurs à la matinée de réflexion au MATRV

THÉÂTRE

Trois premières dates pour « Fleuve dans le ventre »

Après la grande première du 27 mars à l'Institut français, Halle de la Gombe, la nouvelle création « Fleuve dans le ventre » est à l'affiche ce 29 mars et demain au Centre culturel M'Eko (C.C M'Eko). Produit par le Goethe-Institut de Kinshasa, le projet performatif, qui a la particularité de s'articuler entre poésie, théâtre, danse, musique et vidéo, est inspiré d'un recueil de poème éponyme de Fiston Mwanza.

Pour faciliter l'accès aux prochaines représentations programmées en cité, plus précisément au quartier Kinsuka pêcheurs, il est prévu des navettes entre les deux sites, la Halle de la Gombe que les Kinois connaissent mieux vers le C.C M'Eko, de sorte que tous les amateurs de théâtre et férus de la culture intéressés assistent à l'un ou l'autre des deux soirées précédant les représentations de Vienne et Mannheim en juin et juillet.

Page 3

GOMA

Le WWF-RDC célèbre la douzième édition de Earth hour avec la jeunesse

La randonnée des jeunes dans la nature couplée à des activités de nettoyage, au programme demain, a pour but de redonner de l'éclat à quelques sites naturels de Goma. Pour le directeur national intérimaire du WWF-

RDC, Kennedy Masanga, Earth hour (L'heure de la terre) est l'occasion « de démontrer une prise de conscience du rôle irremplaçable de la nature et des actions à mettre en œuvre afin que ce rôle se poursuive pour

les générations à venir ».

Earth hour étant une célébration planétaire, à l'instar de la RDC, ce 30 mars à 20h30, heure locale, il y aura extinction de lumières à divers lieux et monuments célèbres pour sensibiliser

à l'importance de la nature. Mais aussi encourager particuliers, entreprises et gouvernements du monde à œuvrer pour les solutions nécessaires à un avenir et une planète sains et durables pour tous.

Page 4

RÉFORME DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'implication des femmes du secteur sollicitée

Dans le cadre de la clôture du mois de la femme, celles du ministère de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville (MATRV) ont organisé, le 28 mars, une matinée de réflexion sur leur apport dans la mise en œuvre des innovations envisagées dans leur domaine.

Le MATRV est entré de plain-pied dans le processus de la réforme. La journée organisée par les femmes de ce ministère leur a permis de comprendre leur implication dans ce processus afin qu'aux côtés des collègues masculins, soient atteints les objectifs fixés, notamment l'élaboration de la politique nationale d'aménagement du territoire, la loi cadre en la matière, le schéma national et les guides méthodologiques pour l'élaboration des plans provinciaux et locaux.

L'implication de la femme dans le processus de la réforme "suppose qu'elle participe activement dans toutes les activités du ministère en matière d'affectation, occupation et exploitation des terres", a signifié le directeur de cabinet de la ministre du Portefeuille, assumant l'intérim du ministre de l'Aménagement du territoire et rénovation de la ville.

"La femme urbaine et rurale, la femme pauvre et vulnérable, la femme de communautés locales, la femme autochtone, toutes les catégories confondues, doivent avoir accès à la terre, au droit de propriété, de jouissance aux diffé-



Une vue des orateurs à la matinée de réflexion au MATRV

rents espaces et cadres de vie" a-t-il martelé.

Pour sa part, la directrice des ressources humaines au secrétariat général à l'Aménagement du territoire, Bénédicte Ngunza, a appelé les femmes à la réflexion et à l'action. "Pensons et agissons afin que nos espaces et cadres de vie soient pris en compte sur la base d'une démarche inclusive, participative et consensuelle, dans l'élaboration de notre politique nationale d'aménagement du territoire, notre schéma national et nos différents plans provinciaux et locaux d'aménagement du territoire", a-t-elle exhorté.

Des exposés

Cette rencontre a offert une occasion aux femmes de ce ministère de comprendre le rôle combien important qu'elles doivent jouer pour la réussite de cette réforme. Chargée de la communication à la cellule d'appui technique à la réforme de l'aménagement du territoire, Blandine Lusimana a axé son intervention à cette occasion sur l'implication de la femme du MATRV dans la mise en œuvre de la réforme de l'aménagement du territoire.

Cette réforme étant transversale, a-t-elle expliqué, la femme devra s'impliquer à côté de l'homme pour relever le défi ensemble.

Elle doit pour se faire s'approprier ce processus en apportant une innovation grâce à sa compétence, son assiduité et son professionnalisme. La femme devra donc intervenir à deux niveaux, à savoir celui des instances de prise de décision et au niveau des autres parties prenantes impliquées dans l'opération.

Une autre communication qui a retenu l'attention de l'assistance a été celle de l'assistante a été celle de Maguy Kapinga, professionnelle de santé qui a planché sur la santé de la femme et entretien des soins : la prise en charge des maladies sexuellement transmissibles. Pour elle, la femme ne doit pas se foca-

liser sur sa beauté et négliger son cadre de travail. La femme, a-t-elle conseillé, doit être propre au lieu du travail, éviter des comportements à risque qui l'exposent à la contamination des maladies sexuellement transmissibles.

Les participantes à cette journée ont été aussi édifiées par les témoignages de la conseillère administrative du ministre de l'ATRV, Anny Umpungu. Clôturent cette journée, le directeur adjoint du cabinet du MATRV, Victor Tumba, a salué cette initiative des femmes et les a encouragées à s'impliquer dans la réforme ainsi engagée.

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Félix Tshisekedi attendu aux États-Unis

Le président de la République démocratique du Congo (RDC) va effectuer une visite officielle, du 3 au 5 avril, aux États-Unis d'Amérique. Ce voyage, le premier de Félix Tshisekedi depuis sa prestation de serment, le 24 janvier dernier, a été annoncé le 26 mars par Robert Palladino, porte-parole du département d'État américain.



Félix Tshisekedi et Tibor Nagy, le 15 mars 2019, à Kinshasa

À en croire la bouche autorisée de ce département, le chef de l'Etat congolais aura des échanges avec Mike Pompeo, secrétaire d'État américain, mais aussi avec quelques membres de l'administration Trump.

Notons que ce voyage aux États-Unis d'Amérique sera la première sortie de Félix Antoine Tshisekedi en dehors du continent. Il intervient après les visites en RDC de Peter Pham, envoyé spécial des États-Unis pour la région des Grands lacs, et de Tibor Nagy, sous-secrétaire d'État américain chargé des Affaires africaines. Ce dernier avait fait savoir, le 15 mars, à l'issue de sa visite à Kinshasa, que les États-Unis travailleront avec l'adminis-

tration Tshisekedi pour construire un Congo plus prospère. Ce changement historique et pacifique de leadership, avait-il indiqué, offre l'occasion à son pays de travailler avec le gouvernement congolais afin d'inaugurer une large prospérité sociale et économique à la RDC.

Tibor Nagy avait, en outre, souligné la volonté des États-Unis de s'associer avec la nouvelle administration congolaise qui poursuit son engagement à faire avancer les valeurs démocratiques, à lutter contre la corruption, à respecter les droits de l'homme, à apporter la sécurité et à promouvoir la prospérité.

Martin Engimo

SANTÉ

Peter Jan Graaff nommé représentant spécial de l'OMS pour la lutte contre Ebola en RDC

Le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, vient de nommer M. Peter Jan Graaff comme son représentant spécial pour la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ebola en République démocratique du Congo (RDC).



Peter Graaff, le représentant spécial

M. Graaff est arrivé à Kinshasa, le lundi 25 mars, où il sera basé pour coordonner la réponse au niveau stratégique avec le ministère de la Santé et, par-delà, l'ensemble du gouvernement de la RDC, le système des Nations unies, les partenaires d'exécution et du financement ainsi que, plus largement, avec le

corps diplomatique et les intervenants humanitaires. Au cours de l'exercice de ses fonctions, Peter Graaff se rendra régulièrement dans les zones affectées pour s'assurer que les discussions à Kinshasa se fondent sur les réalités du terrain et des informations fiables. Peter Graaff a, à son actif, plus de 25 ans d'expérience au sein de l'OMS. « Pour ceux qui ne le savent pas peut-être, j'ai été également directeur de la riposte à l'épidémie d'Ebola au Liberia, puis de l'ensemble de l'opération en Afrique de l'Ouest », a indiqué M. Graaff au cours de la conférence de presse bimensuelle des Nations unies à Kinshasa. Il était l'invité, le mercredi 27 mars, de cette émission retransmise en direct par Radio Okapi - parrainée par les Nations unies - pour commenter l'actualité sur l'évolution de la maladie à virus Ebola. L'épidémie a dépassé, depuis dimanche 24 mars, le seuil de mille cas depuis le début de l'épidémie au mois d'août 2018.

Le directeur général de l'OMS a informé le 21 mars le ministre de la Santé, le DR Oly ILunga, de la nomination de M. Peter Jan Graaff, de nationalité néerlandaise, comme son représentant spécial pour la coordination de la riposte à l'épidémie de la maladie à virus Ebola dans l'est du pays (Nord-Kivu et Ituri).

Blandine Lusimana

THÉÂTRE

Trois premières dates pour «Fleuve dans le ventre»

Inspiré du texte de Fiston Mwanza Mujila, le projet performatif alliant poésie, théâtre, danse, musique et vidéo est également à l'affiche les 29 et 30 mars, au Centre culturel M'Eko (C.C M'Eko) après la grande première mondiale du 27 mars, à la Halle de la Gombe.

**FISTON MWANZA
FLEUVE MUJILA
DANS LE VENTRE**

PROJET PERFORMATIF ENTRE
POÉSIE. THÉÂTRE. DANSE. MUSIQUE. VIDÉO

PREMIÈRE MONDIALE ENTRÉE GRATUITE

Mer. 27 mars, 19h
Ven. 29 & Sam. 30 mars, 18h30

Halle de la Gombe
CC M'EKO (navette gratuite 17h)

FLEUVEDANSLEVENTRE.COM

ADRESSES : Halle de la Gombe / Institut Français, 11, Avenue de la Gombe
CC M'EKO : 100, Av. Noto, Lubumbashi, Quartier Émile Pichon
Nouveaux garages de la Halle de la Gombe à CC M'EKO en moins de 20 et 30 min.

L'affiche du projet performatif «Le Fleuve dans le ventre»

Produite par le Goethe-Institut de Kinshasa, la toute nouvelle adaptation du recueil de poésie «Le Fleuve dans le ventre», dans une mise en scène proposée par Carina Riedl, est « une pièce unique », affirme l'Institut français (IF). En effet, après avoir servi de cadre à la résidence pour la création du projet construit autour de cinq artistes, il l'a présenté en grande première au public la soirée de mercredi. Dans la suite de cette programmation initiale, «Le Fleuve dans le ventre» va passer de la Gombe à Ngaliema, plus précisément au quartier Kinshuka pêcheurs où il est à l'affiche deux soirées de suite. Les 29 et 30 mars, les riverains du C. C. M'Eko ne seront assurément pas les seuls à profiter de cette représentation en cité. Car l'IF fait savoir que des navettes sont prévues pour les deux dates entre les deux sites où sont programmés le spectacle, à savoir la Halle de la Gombe et le C.C M'Eko. Ce, de sorte que les habitués de l'IF ou tout autre féru de la culture désireux d'assister à l'un ou l'autre des prochaines soirées puissent s'y rendre assez aisément. Par ailleurs, renseigne le Goethe-Institut, outre cette particularité qu'a le spectacle d'être « un projet performatif entre poésie, théâtre, danse, musique et vidéo », il est joué en trois langues. Le lingala, le français et l'allemand se côtoient dans cette création qui, en fait, réunit sur scène des per-

sonnages de plusieurs nationalités, souligne-t-on. Il s'agit des Congolais Dada Kahindo, Dorine Mokha et Huguette Tolinga Lola, l'Autrichienne et Polonaise Magdalena Chowanec ainsi que le Danois Nicolaas van Diepen.

Signalons qu'avec ces trois premières représentations kinoises, le périple de la nouvelle création ne fait que commencer. En effet, à la suite de Kinshasa qui a, d'ailleurs, sa part dans le texte de Fiston Mwanza, «Le Fleuve dans le ventre » est déjà programmé pour une autre série de représentations à Vienne et Mannheim, en juin et juillet de cette année.

Il convient de rappeler ici que le jeune écrivain résidant en Allemagne, depuis quelques bonnes années, passe pour l'un des auteurs phares de la RDC. Loin de sa patrie, il garde toujours un œil sur celle qu'il porte dans son cœur où qu'il aille. Ce qu'il exprime notamment dans «Le Fleuve dans le ventre» où l'on s'en doute bien, il raconte à sa manière une histoire de son Congo natal. Son récit suit un itinéraire qui va de « Kinshasa, la capitale des nuits chaudes, à Lubumbashi, la ville minière et industrielle où il est né, en passant par le Kasai, la province de ses ancêtres, et Mbuji-Mayi, sa capitale, avec comme, il dit, "sa bave et ses diamants qui tombent du ciel" », nous apprend le critique Tristan Guilloux.

Nioni Masela

GOMA

Le WWF-RDC célèbre la douzième édition de Earth hour avec la jeunesse

Le programme établi prévoit une randonnée dans la nature couplée à des activités de nettoyage pour redonner leur éclat à quelques sites naturels de la ville.

Le 30 mars à 20h30, heure locale, des millions de personnes dans le monde célèbreront Earth hour (L'heure de la terre) pour montrer leur engagement à protéger la planète. Dans le même temps, des milliers de lieux et de monuments célèbres verront leur lumières éteintes afin de sensibiliser le public à l'importance de la nature et d'encourager les particuliers, les entreprises et les gouvernements du monde entier à mettre en œuvre les solutions nécessaires pour construire un avenir et une planète qui puissent demeurer sains et durables pour tous.

Au moment où la nature recule comme jamais auparavant, en plus du défi toujours présent du changement climatique, Earth hour 2019 s'attachera à sensibiliser davantage à l'importance de la nature et à inspirer l'action dans le monde entier en faveur de sa conservation.

En République démocratique du Congo, le Fonds mondial pour la nature (WWF) va célébrer cet événement à Goma. Selon le programme établi, il y sera organisé une randonnée des jeunes dans la nature couplée à des activités de nettoyage pour redonner leur éclat à quelques sites naturels de la ville. « Earth hour représente pour le monde entier autant que pour nous au WWF-RDC une occasion de démontrer une prise de conscience du rôle irremplaçable de la nature et des actions à mettre en œuvre afin que ce rôle se poursuive pour les générations à



venir », a déclaré le directeur national intérimaire du WWF-RDC, Kennedy Masanga.

«Opportunité de lancer un mouvement imparable pour la nature»

Relevant la responsabilité de l'homme pour la sauvegarde de la nature et les avantages que cette dernière offre à l'humanité, le directeur général du WWF international, Marco Lambertini, a, lui, noté : « Nous avons la responsabilité morale de vivre en harmonie avec la nature qui est d'une importance cruciale dans la vie quotidienne de chacun. Nous en dépendons pour la nourriture que nous mangeons, l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons, et bien plus encore. Mais nous poussons la planète vers ses limites et la nature est gravement menacée ». Selon lui, « Earth hour 2019 est une formidable opportunité de lancer un mouvement imparable pour la nature afin d'aider à garantir

un engagement international visant à enrayer et à inverser la perte de la nature, un nouveau deal pour la nature et les peuples aussi complet et ambitieux que l'accord climatique mondial ».

Dans son communiqué publié à l'occasion de cette célébration, le WWF-RDC a affirmé que cette année devrait être un autre moment important pour le plus grand mouvement de défense de l'environnement au monde, parce que plus de cent quatre-vingts pays et territoires se mettent ensemble pour inviter à prendre des mesures concernant les problèmes environnementaux les plus pertinents. Au nombre d'actions menés, l'ONG internationale a, par exemple, relevé que l'Équateur, en Amérique latine, milite pour une loi interdisant le plastique dans sa capitale, Quito ; la Finlande, elle, mettra au défi plus d'un quart de la population du pays de manger plus équilibré ; le Kenya plantera un milliard d'arbres d'ici

à 2030 pour restaurer le couvert forestier ; alors que l'Indonésie encourage cinq millions de jeunes à adopter un mode de vie plus vert. « Les centaines d'initiatives à travers le monde susciteront une prise de conscience et une action sur l'importance de la nature. Si nous agissons maintenant, ensemble, nous aurons l'occasion de protéger et d'améliorer notre mode de vie », a souligné le WWF.

Il est, en effet, rappelé que le WWF travaille en partenariat avec la Convention des Nations unies sur la diversité biologique dans la création du site web connect2earth.org où les personnes, les entreprises et les organisations peuvent trouver des outils d'actions dans le domaine de la nature. Grâce à l'attrait général de Earth hour, souhaite l'ONG, des millions de personnes dans le monde feront entendre leur voix pour faire avancer la cause de la nature.

Lucien Dianzenza

LINAFOOT/LIGUE 1

DCMP domine Dragons/Bilima, Maniema Union soumet Bazano

Les Immaculés de Kinshasa ont consolidé leur troisième place au classement du championnat national de football en battant les Monstres par deux buts à zéro. Maniema Union aussi se renforce dans sa quatrième place grâce à son succès sur JS Groupe Bazano à Lubumbashi.

Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) a battu sans surprise, le 27 mars, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, l'AS Dragons/Bilima, par deux buts à zéro, en match comptant pour de la 26e journée. Le milieu offensif, Junior Abou Koné, a ouvert la marque dès la 9e mn. Et l'attaquant Adam Bossu Nzali, ancien de l'AC Rangers de Kinshasa, arrivé chez les Immaculés au mercato d'hiver, a donné le coup de grâce avec le second but à la 79e mn.

Après le match, le coach du DCMP, Michel Kigoma, a indiqué : « L'important était de gagner. Je pense que lorsque vous monopolisez le jeu, vous gardez le ballon pendant 90 mn, si vous ne marquez pas, il n'y a pas trois points. C'est vrai, il n'y a pas eu la manière, mais l'on est satisfait du résultat ». DCMP demeure donc troisième au classement provisoire du championnat avec cinquante-six points.



DCMP de Kinshasa

Dragons, pour sa part, broie du noir en dernière position avec huit points seulement gagnés après vingt-quatre matches. Visiblement décou-

ragé, son entraîneur, Adede Moke, a perdu tout espoir de voir cette formation se maintenir en Ligue 1. « Les joueurs ont pratiqué du

bon football, mais je ne comprends pas, ils n'arrivent pas à concrétiser, on a fait des entraînements spécifiques au niveau de

l'attaque, mais les joueurs ne parviennent pas à marquer. Dès le premier jour que j'ai commencé avec les entraînements dans Dragons, je leur ai dit qu'avec ce recrutement, on n'a pas sa place en Ligue 1. Même au niveau de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfskin), cette équipe n'a pas de place. Je pense que c'est fini pour Dragons... », a-t-il déclaré.

Dans l'autre match disputé le même mercredi, l'AS Maniema Union est allée s'imposer au stade Frédéric-Kibasa-Maliba de Lubumbashi, face à la formation locale de la Jeunesse sportive Groupe Bazano par un but à zéro. Kilangalanga Pami a été l'unique buteur de la partie à la 47e mn. Cette victoire permet à Maniema Union de consolider sa quatrième place au classement avec quarante-deux points. JS Groupe Bazano est douzième avec vingt-deux.

Martin Engimo

AFRIQUE

Le pape François en visite au Maroc

Le chef de l'Église catholique romaine est attendu du 30 au 31 mars en terre marocaine, à l'invitation du roi Mohammed VI, pour son premier déplacement officiel dans le pays.

Au programme de la visite papale, une rencontre avec le souverain marocain, mais aussi avec des représentants de la société civile, du corps diplomatique et avec des migrants, au siège de l'organisation Caritas.

Auparavant, des rumeurs annonçaient le pape François à Marrakech où il devrait assister à l'adoption d'un nouveau pacte mondial sur les migrations établi par les Nations unies. Mais c'est finalement à Rabat et à Casablanca que le souverain pontife posera ses valises.

Au Maroc, porte d'entrée de nombreuses migrations subsahariennes, le pape articulera probablement ses échanges autour de la solidarité avec ces candidats à l'aventure, comme il l'a toujours prôné face à la communauté internationale.

Par ailleurs, pour les quelque trente mille fidèles catholiques du Maroc, selon les estimations, le pape tentera de plaider la liberté de religion et le vivre ensemble. En effet, bien que la Constitution marocaine de 2011 garantisse le libre exercice des cultes, certaines poches de résistance persistent, notamment en ce qui concerne les Marocains musulmans qui se convertissent au catholicisme. Des

rapports font du reste état d'arrestations pour pratique d'une religion autre que l'islam. Malgré tout, le royaume chérifien se veut le promoteur d'un islam ouvert et modéré. En témoigne l'accueil par Marrakech d'une conférence sur les minorités religieuses, en début d'année. Mais également, la nomination, en août dernier, d'un ambassadeur marocain au Vatican, la juriste et théologienne Raja Naji Mekkaoui.

La communauté chrétienne appelle à la liberté de culte

Avant l'arrivée du pape François au Maroc, des chrétiens du pays ont lancé un appel aux autorités, afin qu'elles garantissent à tous la liberté de culte. Cette communauté reste ultra-minoritaire dans un pays où l'islam est la religion officielle.

Au Maroc, la Constitution de 2011 garantit la liberté de culte. Or, cette « pluralité » mise en avant, ainsi que l'image de tolérance religieuse affichée, notamment vis-à-vis des chrétiens convertis, est contredite dans les faits, d'après la coordination des chrétiens marocains.

« Nous renouvelons l'expression de nos aspirations aux libertés de base dont nous,

chrétiens marocains, sommes encore souvent privés », a écrit dans un communiqué cette association, qui représente les musulmans marocains s'étant convertis au christianisme.

Ces croyants sont « quelques milliers, pour la plupart protestants », d'après la coordination. De son côté, l'Observatoire des libertés religieuses estime qu'ils sont huit mille sur le territoire marocain. Outre son appel au respect de la liberté de culte, la coordination demande aussi aux autorités marocaines de ne plus faire subir des pressions aux Eglises officielles du pays, dont l'Église catholique, dans le but de les dissuader d'accueillir ceux qui choisissent la voie du christianisme.

Ce séjour papal sera « placé sous

le signe du développement du dialogue inter-religieux », ont fait savoir les autorités marocaines. L'Association marocaine de défense des droits des minorités religieuses a, quant à elle, appelé le chef de l'Etat du Vatican lui-même, « à évoquer avec les responsables marocains, certaines violations visant des chrétiens ». Son communiqué fait état de cas survenus en 2018.

Des chrétiens du Maroc s'étaient plaints au pape François, dans une lettre accusant le ministère de l'Intérieur de « persécuter les chrétiens » notamment en « procédant à des arrestations abusives ». De nombreux témoignages de convertis font état de la répression, du rejet et des insultes qu'ils subissent. Ils

n'ont alors d'autre choix que de vivre leur culte dans la clandestinité. Les minorités religieuses représentent moins de 1% de la population du royaume, majoritairement musulmane sunnite de rite malékite.

Le pape François a plusieurs voyages à l'étude pour cette année, bien que celui du Maroc soit le premier à être confirmé. Toutefois, le chef de l'Église catholique romaine est attendu en début septembre au Mozambique, à Madagascar et à l'île Maurice, un déplacement placé sous le signe de la paix. Son déplacement au Mozambique prendra une tonalité particulière après le passage dévastateur du cyclone Idai en Afrique australe, il y a deux semaines.

Yvette Reine Nzaba

MIGRANTS

L'Union européenne réduit le champ d'action de sa mission Sophia

L'organisation a suspendu, le 27 mars, les patrouilles navales de l'opération anti-passeurs en Méditerranée, sous la pression du gouvernement italien.

Dans le cadre de la lutte contre le trafic de migrants, l'Union européenne (UE) a officiellement limité son action à des patrouilles aériennes et à la formation des garde-côtes libyens. Ce qui a amené sa diplomatie à annoncer un accord entre les 28 Etats sur la prolongation pour six mois de l'opération militaire Sophia, créée en 2015, et qui a permis de sauver des dizaines de milliers de vies de migrants.

Un accord a été effectivement trouvé mais la prolongation de Sophia jusqu'en septembre 2019 ne porte que sur les patrouilles aériennes et la formation des garde-côtes libyens à la lutte anti-passeurs, un aspect controversé de la mission. L'opération est donc prolongée sans sa composante navale qui était dans la ligne de mire de l'Italie, opposée à l'utilisation de ses ports comme lieux de débarquement des migrants secourus.

Donnant les raisons de cette mesure, Maja Kocijancic, porte-parole de la cheffe de la diplomatie de l'UE, Federica Mogherini, a dit que « jusqu'à présent, aucune solution n'a été trouvée sur la question du débarquement ». « L'opération Sophia est une opération navale. C'est clair que sans les moyens maritimes, elle ne sera plus à même d'appliquer efficacement son mandat », a-t-elle ajouté, soulignant que le déploiement des navires était suspendu « temporairement ».

La question de la poursuite des opérations de la mission Sophia en Méditerranée a été au centre des préoccupations de l'UE depuis plusieurs mois. L'exécutif européen s'efforçait d'éviter l'is-

sue actuelle dans les discussions houleuses à propos de l'opération, notamment entre Rome et les autres capitales de l'UE. Pourtant, le 18 mars, Federica Mogherini avait averti sur l'abandon de la mission. « J'espère toujours qu'un accord sera trouvé, mais je ne vois pas de mouvements et en l'absence de développements, l'opération Sophia devra être abandonnée, avec toutes les conséquences que cela implique, malheureusement », avait-elle insisté après une réunion des chefs de la diplomatie de l'UE.

« Il n'y a plus d'opération de secours depuis l'été 2018 »

La mission Sophia est réduite parce que la coalition anti-système au pouvoir à Rome depuis 2018 a exigé de changer les règles, imposant le débarquement dans les ports italiens des naufragés recueillis par les navires de cette opération. « Soit les règles changent, soit il est mis fin à la mission », avait menacé le ministre de l'Intérieur italien, Matteo Salvini. Pour la presse italienne, « il n'y a plus eu d'opération de secours depuis l'été 2018 ».

Du côté de l'Allemagne, face à une situation qu'elle jugeait bloquée depuis des mois, l'on avait décidé en janvier de ne pas remplacer l'Augsburg, la frégate du pays opérant dans la zone. Dans ce dossier, « rien n'est logique depuis déjà longtemps », a commenté un diplomate européen, sous couvert d'anonymat. Retirer provisoirement les moyens maritimes, « c'est une manière de limiter les dégâts dans l'espoir qu'une fois la saison électorale

passée, on pourra revenir à la raison », a-t-il poursuivi.

Depuis le retrait de l'Augsburg, deux navires militaires sont déployés en Méditerranée centrale, le « Rayo » fourni par l'Espagne et le « Luigi Rozzo » (Italie). Ces frégates sont appuyées par des hélicoptères et avions mis à disposition par l'Espagne, l'Italie, la Pologne et le Luxembourg.

Des ONG ont dénoncé des cas de violences à l'égard des migrants ou de leurs propres employés lors d'opérations de sauvetage. Réagissant à la suspension des patrouilles de l'opération Sophia, le directeur général de l'ONG France terre d'asile, Pierre Henry, a déploré le fait que les Européens n'ont pas trouvé un terrain d'entente sur le dossier. « C'est vraiment la panne de l'Europe. On tremble devant l'incapacité de l'UE à dessiner une voie commune », a-t-il déploré.

Dès sa création au printemps 2015, après une série de naufrages, l'opération Sophia avait été placée sous commandement italien. Son quartier général est à Rome et la marine italienne est très impliquée dans les opérations menées au large de la Libye, pays devenu une plaque tournante du trafic de migrants venus d'Afrique subsaharienne.

Selon l'amiral Enrico Credendino, chef de la mission, rien qu'en janvier, quarante-cinq mille personnes ont bénéficié des sauvetages de la mission Sophia, soit 9% du total des migrants secourus en Méditerranée. Et plus, cinq cents embarcations de passeurs ont été mises hors d'usage et cent cinquante trafiquants arrêtés.

Nestor N'Gampoula

INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 25 AU 31 MARS 2019

Plus que quelques jours pour découvrir l'exposition
« femme, femme, femme ! »

MARDI 26 MARS

10h30 : Conférence-débat : 10 femmes entrepreneurs avec l'Ambassade de France et la délégation de l'Union Européenne
18h30 : Ciné-club : W.A.K.A de Françoise Ellong

MERCREDI 27 MARS

15h00 : Débat d'idées : « Réflexions sur la bonne gouvernance » par Victor Ngouilou-Mpemba, juriste, chercheur, membre de la Fondation Niosi
18h30 : Journée mondiale du théâtre
19h00 : Mercredi à la cafet' : Spiritu Nanda

JEUDI 28 MARS

15h00 : Rencontre littéraire : Le Soleil des élites de Malachie Cyrille Roson Ngouloubi
18h00 : Slam : Slamunité des Power-women (Mariusca Moukengué et les Power-women /U.E.)

SAMEDI 30 MARS

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedi des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)
14h00 : Soirée Sony : We Africa party

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

MTN MoMo



**Déjà 1.000.000
d'abonnés MoMo !**

**Merci pour votre
confiance**

everywhere you go

mtncongo.net



INTÉGRATION RÉGIONALE

L'Afrique du Sud championne continentale

L'information a été livrée par la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), s'appuyant sur son rapport 2019.

La République sud-africaine est le pays qui a réalisé de meilleurs progrès, tenant compte des cinq critères qui permettent d'évaluer les politiques d'intégration sur le continent, selon la CEA, à savoir l'intégration du commerce; du développement des infrastructures régionales; productive; de la libre circulation des personnes et macroéconomique. Sur le plan régional, c'est la Communauté de développement d'Afrique australe qui occupe la première place des régions les plus intégrées du continent. Toutefois, les performances globales restent assez faibles par rapport aux objectifs fixés.

Les causes de cette contre-performance des pays africains sont multiples, notamment la lenteur dans la ratification du protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes. Signé en mars 2018 par vingt-sept pays, le protocole reste encore sujet à des réticences au sein de la majorité des Etats membres.

La CEA cite le déficit des infrastructures sur le continent comme « obstacle majeur au commerce intra-régional ». Le Soudan du Sud est le pays qui affiche le taux d'intégration le plus faible, en raison de ses mauvaises performances en matière d'infrastructures régionales et d'intégration financière.

Noël Ndong

INVESTISSEMENT AGRICOLE

Des experts africains échangent à Dakar

Dans l'optique de mettre sur pied une politique efficace, susceptible de créer un environnement attrayant pour l'investissement dans le secteur agricole, une rencontre se tient du 25 au 29 mars dans la capitale sénégalaise.

La réunion a été convoquée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en partenariat avec l'Initiative prospective agricole et rurale. Elle a pour thème « Créer un environnement favorable à l'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires ». L'objectif de la rencontre est de renforcer les capacités des experts du secteur et des responsables politiques pour favoriser une augmentation des investissements agricoles en termes de quantité et de meilleure qualité.

« Moins de 10% des dépenses gouvernementales sont allouées à l'agriculture, ce qui est insuffisant pour la réalisation de ces objectifs, surtout dans les zones rurales. Alors qu'investir dans l'agriculture et le développement rural est essentiel pour la réalisation des deux premiers Objectifs de développement durable concernant l'éradication de la pauvreté et de la faim dans les zones rurales », a souligné la FAO.

Par ailleurs, pour l'agence onusienne, la part de l'agriculture dans les investissements directs étrangers et les crédits a été en dessous de 5% les trois dernières décennies. Il est urgent, a-t-elle indiqué, d'inverser cette tendance afin de réaliser l'agenda 2030, compte tenu surtout du fait que le nombre

de personnes souffrant de la faim chronique à l'échelle mondiale ne cesse d'augmenter depuis trois ans. « C'est pour quoi, pour soutenir les gouvernements dans leurs efforts allant dans ce sens, la FAO a élaboré un programme cadre relatif aux investissements responsables dans le secteur de l'agriculture et des systèmes alimentaires », a-t-elle précisé, en spécifiant que ce programme reconnaît l'importance de la création d'un environnement favorable aux investissements responsables.

Les gouvernants manquent encore de connaissances nécessaires en la matière

En effet, les consultations menées par la FAO auprès des Etats révèlent que les responsables politiques, bien qu'ayant un rôle catalytique dans la facilitation de ce processus, ne disposent parfois

pas de connaissances et capacités nécessaires. C'est dans ce cadre que le nouveau programme d'apprentissage vise à renforcer les capacités des responsables politiques pour augmenter les investissements agricoles responsables dans leurs pays, en appliquant des instruments internationaux pertinents dans leurs cadres politique et réglementaire. « Ce programme d'apprentissage suit une approche innovante qui se fonde sur la stimulation du dialogue et du partage des connaissances et des expériences des pays faisant face à des défis similaires pour identifier des solutions concrètes afin d'augmenter l'investissement responsable dans l'agriculture dans nos pays », a conclu le directeur exécutif de l'Initiative prospective agricole et rurale, Cheikh Oumar Ba.

Rock Ngassakys

MOIS DE LA FEMME

La CPI se joint aux appels pour promouvoir l'égalité au sein de son personnel

Le président de la juridiction internationale, Chile Eboe-Osuji; la procureure, Fatou Bensouda, et le greffier, Peter Lewis, ont récemment rejoint le réseau de direction des International gender champions en leur qualité de responsables des trois organes de la Cour, prenant des engagements individuels et collectifs en vue de promouvoir l'égalité des sexes dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

« En tant qu'institution dont la tâche est de promouvoir la justice, la CPI elle-même doit également refléter les principes d'égalité et d'équité dans la manière dont elle s'acquitte de son mandat. L'équilibre des genres est l'un des principes clés auxquels nous devons adhérer. À cette fin, nos politiques promeuvent la participation égale des femmes - de toutes les régions - aux effectifs de la Cour; à tous les niveaux d'ancienneté », a déclaré le président de la Cour pénale internationale (CPI), le juge Chile Eboe-Osuji. Le greffier de la CPI, Peter Lewis, a rappelé son engagement pris en rejoignant le réseau de direction des International gender champions l'an dernier. Il a également déclaré : « Tout le monde a droit à un lieu de travail lui permettant de donner de son mieux et d'avancer conformément à son plein poten-

tiel. Malheureusement, les femmes n'ont pas toujours bénéficié de ce droit fondamental. Je compte me concentrer sur des initiatives qui élimineront les obstacles et créeront des conditions équitables afin que tous les membres du personnel aient les mêmes chances de réussir et de prospérer au travail ».

La Cour, dans le cadre de son mandat conféré par le statut de Rome, peut également apporter une contribution importante à la lutte contre les violences perpétrées contre les femmes et les filles en période de conflit. Sa procureure, Fatou Bensouda, a souligné pour sa part la nécessité d'accélérer plus rapidement la réduction de l'écart entre les sexes. « Les femmes et les filles, particulièrement vulnérables en période de conflit, sont trop souvent victimes de crimes sexuels et à caractère sexiste choquants. Il faut accor-

der toute l'attention voulue à ces crimes traditionnellement sous-signalés et non résolus. Mon bureau continuera à faire tout ce qui est en son pouvoir, dans les limites de son mandat et dans la mesure de ses moyens, pour enquêter sur les auteurs de crimes graves contre les femmes et les enfants et en poursuivre les auteurs », a-t-elle assuré.

La Cour, en tant qu'organisation, compte plus de neuf cents membres. Cette année, un peu partout, les commémorations liées à la femme ont mis l'accent sur les réalisations sociales, économiques, culturelles et politiques du genre féminin et ont souligné la nécessité de progresser encore dans l'équilibre entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Par ailleurs, le Statut de Rome est le traité international qui a créé la CPI. Il a été adopté lors d'une conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations unies, dite Conférence de Rome, qui s'est déroulée du 15 juin au 17 juillet 1998 à Rome, en Italie. Il est entré en vigueur le 1er juillet 2002 après sa ratification par

soixante États. La CPI est alors officiellement créée. Cependant, sa compétence n'étant pas rétroactive, elle traite les crimes commis à compter de cette date.

Le Statut de Rome définit les crimes internationaux sur lesquels la Cour a un pouvoir juridictionnel dont les crimes de génocide, les crimes de guerre, les crimes contre l'humanité ainsi que les crimes d'agression, conformément aux amendements apportés en 2010, s'ils sont commis sur le territoire d'un État partie ou par l'un de ses ressortissants. Une exception à cette règle existe : la Cour peut avoir compétence sur des crimes si le Conseil de sécurité des Nations unies le lui autorise.

De plus, le Statut de Rome établit de nouvelles normes en matière de représentation des victimes en salle d'audience et assure la tenue de procès équitables ainsi que la protection des droits de la défense. La Cour s'attache à mettre en place une coopération mondiale pour protéger toutes les personnes contre les crimes internationaux codifiés dans le Statut de Rome.

Fortuné Ibara



PROMO

RÉGULARISATION DES BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

Payez

50 000 F CFA / 65 000 F CFA

en une fois / en deux fois

Au lieu de

~~156.200 F CFA~~

Faites comme nous

DEVENEZ CLIENT LÉGAL LCDE

Rendez-vous dans nos agences ou points de vente les plus proches

PROMOTION VALABLE DU 15 MARS AU 15 MAI 2019

Passé ce délai, tout propriétaire d'un branchement illégal fera l'objet de poursuites.

STOP AUX BRANCHEMENTS ILLÉGAUX

COMMUNIQUÉ

Le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) informe tous les candidats au concours d'entrée à l'Ecole africaine de la météorologie de l'aviation civile (EAMAC), session mai 2019, de bien vouloir effectuer leur inscription en ligne sur le site de l'EAMAC (WWW.eamac.ne le lien Espace concours).

La date butoir des inscriptions est fixée au 28 mars 2019.

Tout candidat non inscrit sur ce site verra son dossier frappé d'irrecevabilité par la commission locale d'organisation du concours.

Serge Florent Dzota

SANTÉ PUBLIQUE

Brazzaville abritera en juillet une conférence internationale sur le VIH/sida

Le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, a donné l'information, le 28 mars à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, et celui de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

La conférence internationale sur le VIH-Sida se tiendra du 8 au 9 juillet dans la capitale congolaise. Elle réunira essentiellement les présidents des parlements d'Afrique, les ministres de la Santé et des Finances, les experts de l'ONU-Sida et bien d'autres partenaires stratégiques impliqués dans le financement de la santé et la lutte contre cette pandémie.

Le président du parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, est venu plaider auprès de ses interlocu-

teurs pour que le parlement congolais intègre la problématique du financement de la santé et du sida dans le vote des budgets.

« Nous préparons une grande conférence continentale sur le financement de la santé et du VIH/sida, qui se tiendra ici à Brazzaville, du 8 au 9 juillet 2019. Nous sommes venus donc nous entretenir avec les présidents des deux chambres du parlement congolais pour bien préparer ces assises », a souligné Roger Nkodo Dang.

Deux jours durant, les participants réfléchiront sur les nouvelles stratégies à mettre en place et le mode de financement de la santé au sein du continent de manière globale, mais aussi sur la sempiternelle question du VIH/sida, cette pandémie qui continue de tuer des millions d'Africains.

Le responsable du parlement panafricain a précisé que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en application des résolutions prises lors de la rencontre d'Abuja, qui

exigent à chaque pays du continent de prévoir un certain pourcentage requis, pour renforcer le financement de la santé.

« L'appui des parlements est très important dans le financement de la santé et du VIH/sida, parce que ce sont ces organes qui votent les budgets. Le protocole d'Abuja exige que les pays consacrent 15% de leur budget au financement de la santé en général et du VIH/sida en particulier. Le Congo a une large avance sur la ques-

tion parce qu'il consacre aujourd'hui 11% de son budget à la santé », a renchéri le président du parlement panafricain.

Parlant du VIH/sida, Roger Nkodo Dang a fait savoir que le financement de la pandémie sur le continent a chuté véritablement. Ces assises seront donc une occasion toute indiquée pour les gouvernements de mobiliser les financements conséquents afin de répondre valablement à la lancinante question sanitaire en Afrique.

Firmin Oyé
et Jean Jacques Koubemba

COOPÉRATION

Le Congo et la France signent la feuille de route « Environnement-Climat »

L'acte a été posé le 26 mars dans les locaux du ministère du Tourisme et de l'environnement par la ministre Arlette Soudan-Nonault et l'ambassadeur Bertrand Cochery.



La ministre du Tourisme et de l'environnement et l'ambassadeur de France au Congo

La feuille de route qui vient d'être signée est importante car elle fait partie des trois sujets de coopération renforcée qui ont été décidés d'un commun accord, en octobre 2018, par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Emmanuel Macron, en marge du sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) tenu à Erevan. Le Congo et la France ont décidé de renforcer leur coopération dans trois domaines essentiels, à savoir l'enseignement supérieur, la recherche et l'éducation, l'environnement et la santé, a expliqué le diplomate français, au terme de la signature du document.

Dans le cadre de cette coopération renforcée, il s'agit de nouer d'abord des partenariats d'équipe à équipe. La signature du document est l'aboutissement des échanges très réguliers, constructifs, et des séances de travail entre les équipes du ministère de l'Environnement, l'Agence française de développement et les services de coopération de l'ambassade de France.

Cette feuille de route, a poursuivi Bertrand Cochery, ouvre les nouvelles perspectives en matière d'approche et de gestion de la problématique climat. Les questions environnementales, notamment depuis la COP21 de Paris puis la COP22 de Marrakech, sont un enjeu mondial, un enjeu

pour la planète, pour l'avenir de l'humanité. Le Congo, au cœur du grand bassin du Congo, est un pays exceptionnel par son manteau forestier et par son réseau hydrique, a-t-il dit, ajoutant qu'il est également exceptionnel par un certain nombre de biens d'une rareté extrême tels que les tourbières. Il a indiqué que ce pays est donc dans tous les enjeux de conciliation entre d'un côté, la lutte contre le dérèglement climatique, et de l'autre, la mise en valeur de ses atouts naturels dans le cadre du développement économique, à condition que soit préservé tout ce qui doit être durablement préservé, parce que, cela est essentiel à l'avenir, non seulement du pays,

mais plus largement de l'Afrique et de la planète.

Tous les efforts centrés sur le ministère de l'Environnement

Il y a deux grands bassins au monde, l'Amazonie et le Congo. Il est important donc de pouvoir, par cette action de coopération, renforcer les capacités de direction politique, d'animation interministérielle du ministère de l'Environnement. « C'est pourquoi nous avons décidé de centrer nos efforts sur le ministère de l'Environnement. Et c'est aussi une façon de donner de la cohérence, de l'articulation à toutes les interventions de la France ici au Congo, portées notamment (mais pas exclusivement) par l'Agence française de développement. Nous avons signé avec la ministre de l'Environnement, le protocole sur la facilité adapt'Action de l'Agence française de développement. De même qu'avec le ministre des Finances, dans le cadre du dernier comité d'orientation et suivi du contrat des endettements et de développement, signé une convention sur la mise en valeur des paysages forestiers du nord Congo. Nous sommes au cœur de l'action gouvernementale et au cœur des échanges entre nos deux pays autour de cette problématique de l'environnement », a expliqué l'ambassadeur.

C'est une problématique qui est menée à titre bilatérale et qui interpelle les autres grands partenaires et bailleurs, notamment l'Union européenne. C'est par exemple l'initiative sur les forêts d'Afrique centrale dont la France assure la présidence. A travers la signature de cette feuille route, la France est au premier rang d'un grand élan fédérateur qui doit mobiliser toutes les forces non seulement de l'administration congolaise et des différents ministères, autour et derrière le ministère de l'Environnement, mais aussi les partenaires. « Vous connaissez l'importance que porte le chef de l'Etat sur le Fonds bleu du bassin du Congo ; la dynamique des fonds verts ; toutes ces coordinations internationales qui se mettent en place, pour cela il faut des instruments, et cette feuille de route est, nous l'espérons, un instrument qui, au moment de sa mise en œuvre, va se révéler adéquat, pertinent et novateur pour agir plus efficacement ensemble », a conclu Bertrand Cochery.

Signalons qu'hier, la ministre du Tourisme et de l'environnement devait être reçue par le ministre d'Etat français, ministre en charge de la transition écologique, François de Rugy. Les deux personnalités aborderont les points relatifs à cette feuille de route qui lie le Congo et la France dans le cadre de l'environnement et du climat.

Bruno Okokana

TRACASSERIES DOUANIÈRES

Cris d'alarme des commerçants-importateurs locaux

Le Syndicat des commerçants du Congo (SCC) dénonce l'imposition des taxes « supplémentaires » par des douaniers véreux qui exercent des pressions sur les opérateurs économiques, surtout au niveau du Port autonome de Pointe-Noire.

Les délégués des commerçants ont pu rencontrer le directeur général des Douanes et droits indirects, Guérolé Mbongo Koumou, le 27 mars à Brazzaville, pour présenter leurs diverses revendications. En effet, ils ont insisté sur l'amélioration des rapports entre les agents de recouvrement et les commerçants-importateurs, afin de permettre à l'économie locale de faire face à la crise.

Le vice-président du SCC, Alexandre Ossebi, pense que les lignes pourraient bouger après cette rencontre avec le patron des douaniers.

« Nos doléances auprès du directeur général des douanes portent essentiellement sur la parafiscalité, les difficultés et les tracasseries que les commerçants subissent au quotidien au port de Pointe-Noire, aux frontières et les marchandises en transit », a-t-il déclaré.

Au nombre des pressions, figure le dépotage des conteneurs déclarés non suspects au scanner par des douaniers. Ces derniers suivent et imposent des taxes supplémentaires aux



La rencontre entre le directeur général des Douanes et le syndicat des commerçants/Adiac

commerçants, qui ont pourtant dédouané leurs marchandises au port de Pointe-Noire, et s'appêtent à les mettre au dépôt. Ils (les douaniers véreux)

violent ainsi le décret de 2014 interdisant le suivi d'un conteneur dédouané et déclaré non suspect.

En outre, « les agents de l'État

s'organisent pour ne pas ouvrir leurs services à l'heure ; ils arrivent à 10 ou 11h pour fermer trois heures plus tard », confie le même délégué, ajou-

tant que ceci engendre des frais d'ouverture de bureau après 14h, qu'ils imposent aux importateurs. Il y a aussi la taxe post-scanning de Cotecna, évaluée à l'insu de la douane, regrette le syndicat, occasionnant un double paiement des honoraires par les commerçants.

Face à ces nombreuses réclamations, le directeur général des Douanes et droits indirects a tenté de calmer le jeu et appelé les responsables départementaux des douanes à faire preuve d'éthique professionnelle. Pour cela, il a promis de trouver des solutions dans les meilleurs délais, afin de rendre plus performante son administration.

« Quand les commerçants sont en difficulté, c'est toute l'économie qui est en détresse. Sans ces acteurs, l'État n'aura pas des taxes et droits à prélever. Il est de notre devoir de les écouter, de comprendre leurs préoccupations et d'en trouver des solutions », a admis Guérolé Mbongo Koumou, qui a promis de saisir la tutelle pour des sujets plus importants.

Fiacre Kombo

AFFORESTATION

Le Congo prévoit de planter dix mille hectares de forêts artificielles

Pour lutter contre la déforestation et la dégradation des forêts naturelles en République du Congo, le gouvernement s'est engagé à investir dans les plantations forestières et agroforestières, dans les plateaux Batéké.

D'une durée de dix ans, le projet vise à substituer le charbon de bois issu de la déforestation des forêts naturelles pour approvisionner le marché.

En vue de sa mise en œuvre, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, a signé, le 28 mars à Brazzaville, une

convention de partenariat avec le directeur général de la Société des plantations forestières Batéké Brazzaville (SPF2B), Bernard Cassagne. Une société spécialisée dans les plantations forestières et agroforestières sur les plateaux Batéké, au nord de Brazzaville.

« Ce projet illustre parfaitement l'engagement de notre pays au plus haut niveau de l'Etat, en matière de gestion durable des forêts et constitue une des réponses à la dégradation des forêts et à la déforestation », a déclaré le Premier ministre, chef du gouvernement,

Clément Mouamba, patronnant cette signature de convention.

Des terres à valoriser dans le cadre de ce projet sont réparties en trois blocs : Inga, avec une superficie de 1842 hectares; Oka, 5331 hectares; enfin Ibina, 3309 hectares. Ces sites sont situés respectivement à 70, 75 et 95 km de Brazzaville. Les financements nécessaires à l'exécution du projet seront recherchés par la SPF2B, selon l'accord. Le gouvernement facilitera, quant à lui, l'accès aux matériels végétaux améliorés disponibles dans le pays. Il appuiera techniquement la conduite de la pépinière et au besoin, facilitera l'acquisition des plants auprès des partenaires du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar).

Le projet va générer cinq cents emplois directs dans la zone d'affluence et servir de catalyseur au développement des plantations villageoises.

« Le Congo est condamné à planter s'il veut être, dans le futur, un grand pays forestier; peser dans le secteur forestier et industriel de la transformation du bois dans la sous-région, en Afrique et dans le monde tropical », a indiqué le directeur général de

la SPF2B, avant de relever que disposer de sa propre pépinière est un élément clé de réussite d'un tel projet. Car, un pays forestier de demain est celui qui plante, reboise des terres détruites, afforeste des terres nouvelles. « La forêt plantée produit vingt à quarante fois plus de bois qu'une forêt naturelle tropicale. Elle occupe moins de surface, facile à gérer et les coûts d'exploitation sont moindres », a relevé Bernard Cassagne.

Cette convention vient accompagner le Pronar mis en œuvre dans le Pool avec pour objectif de planter des arbres sur un million d'hectares.

Rappelons que le Congo a une longue tradition de plantation des forêts artificielles qui remonte dans les années 1930. Les différents programmes de recherche-développement mis en œuvre ont successivement permis la réalisation d'une plantation de Limba dans le Mayombe, sur environ cinq mille hectares, au cours des années 1950. Le clonage des eucalyptus vers les années 1970 avait permis le développement des plantations industrielles sur les savanes autour de Pointe-Noire.

Lopelle Mboussa Gassia et Gloria Lossele (stagiaire)



La ministre de l'Economie forestière et le directeur général de la SPF2B signant la convention

PROJET LISUNGI 2019

Gare aux faussaires !

Il y a des citoyens qui, ne remplissant aucun critère, apportent des fausses preuves pour bénéficier des fonds du projet destinés à financer les activités génératrices de revenus des personnes pauvres et vulnérables pour les sortir de la précarité. Tout devrait donc être mis en œuvre pour barrer la route aux tricheurs.

Le projet Lisungi financera huit mille projets générateurs de revenus cette année. L'enveloppe destinée aux micro-projets ne dépassera pas la somme de 250 000 FCFA par projet. Les bénéficiaires ne sont autres que les personnes pauvres et vulnérables. Pour éclairer la lanterne de tous sur ce que l'on entend par personne ou ménage pauvre, la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a expliqué, lors d'une conférence tenue récemment à Brazzaville : « Le seuil de pauvreté alimentaire est d'environ 617 FCFA, le seuil de pauvreté non alimentaire 317 FCFA. Le seuil global de pauvreté est quant à lui estimé à 994 FCFA ». Ce sont, à dire vrai, des ménages concernés par le seuil de pauvreté ici évoqué qui sont de vrais bénéficiaires des fonds du projet Lisungi. Malheureusement, lors de l'inscription, il y a même des fonctionnaires ou plusieurs autres catégories de citoyens ou ménages, vivant largement au dessus du seuil de pauvreté, qui figurent parmi les bénéficiaires. La ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire en a donné des exemples suffisamment illustratifs.

A Dolisie, dans le département du Niari, a-t-elle rapporté, lors de l'identification, environ deux mille six cents ménages ont été enregistrés. Après enquête, seulement deux cent soixante-onze ont été retenus. « Il y a certaines personnes qui ont changé de localité, à la recherche des cabanes ou des huttes, juste pour apporter la preuve qu'elles sont pauvres », a fait savoir Antoinette Dinga Dzondo.

Preuve d'une volonté affichée de la part de certains citoyens de tromper la vigilance des équipes déployées sur le terrain pour les inscriptions des personnes et ménages pauvres, vulnérables. Les cas de complicité entre les deux parties sont, par ailleurs, pointés du doigt. « On a eu beaucoup de cas où les gens ont été inscrits tout en sachant qu'ils ne sont pas éligibles », a déploré la ministre des Affaires sociales.

Rigueur

« Nous serons davantage rigoureux dans la sélection », a laissé entendre Antoinette Dinga Dzondo. Après la sélection et l'identification, il y a des enquêtes qui sont menées pour détecter les faus-

saires et les écarter. C'est ce qui a, d'ailleurs, permis antérieurement de rattraper les erreurs qui se sont glissées. « Vous devez tout faire pour que seuls les vrais bénéficiaires soient sélectionnés, bien suivis afin qu'ils sortent de la précarité et qu'ils laissent place à de nouvelles inclusions », a-t-elle indiqué, lors de la formation des acteurs chargés de la mise en œuvre du Programme des activités génératrices de revenus.

Des mesures devraient être plus coercitives à l'égard des citoyens malhonnêtes pour faux et usage de faux lorsqu'ils sont détectés afin de mieux les dissuader à emprunter des raccourcis pouvant porter entorse au succès de ce projet salvateur pour les plus démunis. La conscience citoyenne devrait, en outre, les disposer à ne pas s'y engager d'autant qu'ils sont conscients de ce qu'ils ne remplissent aucun critère pour bénéficier des fonds alloués au projet Lisungi. La vision du gouvernement, a insisté la ministre, est de porter ce projet à l'échelle. Mais il ne faut pas pour autant que les fraudes soient elles aussi portées à l'échelle.

Rominique Makaya

PÉTROLE

Le Congo joue la carte diplomatique auprès des pays de l'Appo

Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger sillonne, depuis le 25 mars, quelques capitales africaines en compagnie de son collègue des Hydrocarbures.

Jean-Claude Gakosso et Jean-Marc Thystère Tchicaya ont débuté leur périple par Luanda, en Angola, avant de le poursuivre par Libreville (Gabon), Malabo (Guinée équatoriale) et Abuja (Nigeria), où ils sont arrivés hier.

Cette tournée, décidée par le président de la République, Denis Sassou-N'Guesso, s'inscrit dans la perspective de la tenue, le 2 avril à Malabo, du conseil des ministres des pays membres de l'Organisation des pays producteurs de pétrole africains (Appo, dans son sigle anglais). Il s'agit pour les deux ministres en mission d'expliquer aux chefs d'Etat qui les ont reçus la vision du Congo pour cette organisation. En Angola, Jean-Claude Gakosso et Jean Marc Thystère Tchicaya ont été reçus par le président Joao Lourenço.

Si à Libreville, les deux émissaires du président congolais ont été reçus à la primature, à Malabo, c'est le président Obiang Nguema Mbasogo qui leur a accordé son hospitalité.

Ici et là, c'est le même plaidoyer pour le Congo qui envisage une place de choix au sein de l'Appo, notamment en abritant son siège.

D'autres destinations sont annoncées avec, au menu, les mêmes mobiles. Le Tchad et la République démocratique du Congo sont également les pays où Jean-Claude Gakosso et Jean Marc Thystère Tchicaya devraient s'y rendre.

La Rédaction



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 25 FEVRIER 2019

Inaugurée sur le tronçon Pointe-Noire Dolisie le 22 décembre 2011 et ouverte dans sa totalité Brazzaville Pointe-Noire le 01 mars 2016, La Route Nationale 1 (RN 1), c'est 535 kms de route, 36 ponts enjambant la forêt du Mayombe, flirtant avec le Niari, taquinant la Bouenza, chatouillant la Lékoumou, pour venir se jeter dans les bras du Pool. Cette route est un corridor indispensable, moderne et sécurisé, qui obéit à la stratégie d'aménagement du territoire, de développement économique et humain du Congo.

Depuis son ouverture, elle favorise les conditions de libre circulation des biens et des personnes et facilite l'accès aux zones urbaines, à des populations jusqu'ici isolées. Elle revigore aussi l'exploitation agricole et forestière des départements qu'elle dessert, en permettant l'acheminement des récoltes et des produits vers les zones de consommation. Enfin, elle permet de développer le tourisme, et favorise les voyages d'agrément.

Afin de pérenniser la qualité de ce patrimoine et de renforcer ses infrastructures, la gestion de la RN 1 a été confiée à une société congolaise privée : La Congolaise des Routes SA (L.C.R).

Ainsi, dans le cadre de la concession qui lui a été octroyée pour une durée de 30 ans, la LCR aura 3 objectifs principaux : entretenir ses infrastructures, développer la sécurité et proposer des services aux usagers.

Entretien, c'est procéder aux opérations d'entretien courant comme le nettoyage, la réparation des nids de poule, des panneaux de signalisation, le curage des systèmes d'assainissement, mais c'est également des opérations d'entretien lourd comme la réfection des chaussées, la maintenance des ponts et des bâtiments. Dans ce cadre, nous appliquerons la législation applicable dans la zone CEMAC relative aux charges par essieux.

C'est-à-dire que les poids lourds en surcharge ne seront désormais plus autorisés à circuler sur cette route. Ceci, pour des raisons de sécurité et pour pérenniser l'infrastructure.

Développer la sécurité, c'est communiquer sur les dangers de la route et mettre en place des systèmes de sécurité préventifs et efficaces. C'est pourquoi un centre d'appel innovant (Joignable par tous les moyens : téléphone, Internet, courrier), sera mis à la disposition des usagers pour leur porter assistance. Des agents professionnels seront à leur écoute 24h/24 et 7j/7 et coordonnerons les solutions adéquates à leurs besoins (dépanneuses, pompiers, ambulances, patrouilleurs de route, forces de l'ordre). Proposer des services aux usagers, c'est (à court et moyen terme), mettre en place des moyens de paiement par Mobile (Mobile Money) augmenter le nombre de stations-services, mettre à disposition des restaurants, boutiques, aires de stationnement, aires de repos, aires de services, de dépannage et d'assistance.

L'ensemble de ces services seront financés grâce aux revenus des péages, qui seront mis en service progressivement.

Les tarifs des péages sont fixés par décret présidentiel en fonction de catégorie de véhicule et de leur impact sur la chaussée.

Ensemble, nous préserverons notre route et protégerons notre avenir.

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservons notre route, pour protéger notre avenir

MUSIQUE

La huitième édition Melting crew awards sera organisée à Fontenay-sous-bois

La mixité culturelle, par le biais de compétitions de danses, dont les deux Congo sont impliqués dans l'organisation, se tiendra le 21 avril, près de Paris, en France.

Initiée par le Congolais Afouz Olongo et l'association Kimia & CO, le printemps du dépassement de soi afro-urbain, estampillé cette année « Infinity », proposera à nouveau des compétitions de danses autour d'un show explosif, à en croire les organisateurs.

Sollicités pour la danse, cet événement alliant culture, respect, partage et entraide, des artistes venant de toute l'Europe ont répondu « présents ». Chacun participe en ayant l'objectif de contribuer à favoriser la mixité culturelle susceptible de bannir les barrières sociales, de briser les clichés et les visions trop raccourcies.

Pour son volet d'entraide, le Melting crew awards soutient l'association « Aider sans regard », présidée par Bhaudry Massouanga, ancien international des Diables Rouges. Durant cet événement, une collecte de fournitures scolaires est réalisée, afin de soutenir les personnes en situation de handicap et leurs familles au Congo-Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma

ATHLÉTISME

Sept entraîneurs admis au deuxième niveau

Sur vingt-six entraîneurs ayant participé au stage de certification de niveau II, organisé à Dolisie par la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA), sept seulement ont pu obtenir leur diplôme.



Photo de famille

Les entraîneurs venus de plusieurs départements du Congo ont participé, du 15 au 26 mars, au stage organisé au chef-lieu du département du Niari. Parmi les sept promus, deux entraîneurs sont de Pointe-Noire, un du Pool, trois de Brazzaville et un pour le compte du département de la Lékoumou. Animé par deux experts de l'Association internationale des fédérations d'athlétisme, à savoir le Congolais Armand Biniakounou et le Camerounais Robert Tchoung, ce stage a constitué un moment important pour l'athlétisme congolais. Il s'est déroulé en deux étapes, notamment la théorie et la pratique. Dans la partie théorique, les deux experts ont axé leurs cours sur la biologie, l'anatomie, la physiologie, la planification et la prise en charge des athlètes lors des premiers soins en cas de blessure. Quant à la phase pratique, il s'est agi des épreuves en tronc commun ou multiples. La cérémonie de clôture a consisté à la remise des diplômes de certification aux stagiaires par le président de la FCA, en présence du directeur du stage et du directeur départemental des Sports.

« Après douze jours de formation, il reste désormais aux stagiaires de mettre en pratique les connaissances acquises en produisant de bons résultats », a conclu Jean Baptiste Ossé, président de la FCA.

Rude Ngoma (stagiaire)

MARCHE SPORTIVE

«Ndembo ya makasi» prévoit beaucoup d'innovations cette année

La septième édition de l'événement se déroulera le 31 mars, à Kintélé, a annoncé Rodrigue Dinga, le président de la Ligue de Brazzaville de Sport de travail. Organisé en rapport avec la clôture du mois de mars consacré à la femme et aussi sous le signe de la Journée mondiale de la santé et du sport qui sera célébrée le 7 avril, il va mobiliser cinq cents marcheurs.



Rodrigue Dinga, président de la Ligue de Brazzaville de Sport de travail/Adiac

Le but de la compétition est de rassembler et de fédérer autour du sport. Le départ sera donné devant le Complexe sportif de Kintélé et très vite, les marcheurs escaladeront les collines pour revenir au stade.

Un circuit en boucle de 11 km qui permettra aux participants, surtout les nouveaux, de découvrir des endroits qui ne leur sont pas familiers. La particularité de «Ndembo ya makasi» c'est de marcher particulièrement dans la nature mais en binôme, parce que dans les hauts et les bas, il faut savoir se serrer les coudes.

A chaque édition, son innovation. Cette année, la Ligue a voulu apporter du changement en associant à cette septième édition trois autres activités. Le

Dr Depaget va communiquer aux participants l'intérêt de la pratique sportive. La Ligue a également invité le groupe Salsa idéal à se produire en vue de donner, selon son président, du plaisir aux participants après la marche. Ce n'est pas tout. Elle a promis de mettre en avant certaines associations qui peuvent intéresser les travailleurs. Aussi, pour la réussite de cette édition, elle va faire venir une association qui donne les cours de percussion aux enfants orphelins de Notre-Dame de Nazaret, à Mpila.

« Ils se sont déjà produits à l'Institut français du Congo cette année en janvier et février. Nous nous sommes entendus avec eux pour venir se produire le jour de la com-

pétition, parce que cela peut donner envie à des travailleurs d'amener leurs enfants à apprendre les cours de percussion. En mettant en avant cette association, c'est une manière aussi de vendre son talent auprès des entreprises qui peuvent les aider », a-t-il expliqué.

La Ligue estime que «Ndembo ya makasi», une initiative du cabinet Communica, est un véritable challenge pour les participants. Elle est née de la volonté de créer une marche qui soit différente de celle organisée sur les artères de la ville capitale.

« Cette marche n'est pas donnée à tout le monde. L'idéal était de créer quelque chose qui soit différent de tout ce qu'on constate dans l'environnement. Il faut qu'on y arrive. Il faut offrir aux participants un véritable défi pour eux. Chaque fois, on a réussi parce que tous ceux qui viennent, à l'arrivée ont la satisfaction d'avoir surmonté le défi », a expliqué le président de la Ligue.

Rodrigue Dinga a, par ailleurs, souligné que cette marche qui gagne en notoriété a encore un parcours à faire, à savoir accroître le nombre de participants puis intéresser d'autres pays frontaliers. « Je considère qu'on a encore rien fait. Nous voulons multiplier les stratégies pour attirer nos frères frontaliers. C'est à ce niveau qu'on travaille pour qu'on puisse avoir aux prochaines éditions les partenaires d'autres pays », a-t-il conclu.

James Golden Eloué

JOYEUX ANNIVERSAIRE



Les enfants Gloire Prince, Melchie Léa, amies et connaissances souhaitent un joyeux anniversaire à leur chère maman Léa Nzoumba Milandou. Que l'Éternel lui accorde encore davantage des jours

ARRÊT SUR IMAGE



Le 27 mars 2019, Mme Cindy Nagel, assesseure littéraire et de révision au Brésil, a visité, en compagnie de l'ambassadeur du Brésil au Congo, le Musée galerie du Bassin du Congo. «Contente de découvrir l'art, j'ai souvent entendu parler de Kilombo bantu», a-t-elle déclaré.

MAYAMA

Euloge Landry Kolélas se recueille sur la tombe d'André Grénard Matsoua

Pour se souvenir de la mémoire des résistants de la prison-bagne de la localité, notamment André Grénard Matsoua, Milongo et Mbiemo, le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants a déposé, le 26 mars, une gerbe de fleurs sur leurs tombes érigées au bord de la rivière Mamba.

« Ce sont nos ancêtres, nos mânes, Mayama est réputé pour tout cela. Je ne peux pas parler à la population de Mayama sans pourtant aller m'incliner devant la tombe de Matsoua, de Mbiemo et de Milongo, c'est infaisable. Chez nous, traditionnellement, il fallait demander la permission pour entrer à Mayama et parler aux nôtres », a justifié Euloge Landry Kolélas devant le sous-préfet, Bernard Ndoulou, et le député de la circonscription unique de Mayama, Paul Mienahata.

Selon des témoignages, ces trois Congolais furent assassinés par les autorités coloniales, suite à leur résistance. En effet, l'administration coloniale avait érigé à Mayama la prison-bagne tristement célèbre en Afrique équatoriale française dont les bâtisses sont encore visibles. S'agissant d'André Grénard Matsoua, il fut une figure emblématique de la résistance à la colonisation. Né

le 17 janvier 1899 et assassiné le 13 janvier 1942, Matsoua, qui était avant tout un politicien et un résistant, est adulé dans sa région d'origine en tant que guide spirituel. Le fait est que les brimades que les autorités coloniales lui ont fait subir ne pouvaient que l'élever au rang de martyr. Mais, le mystère qui entoure son lieu de sépulture lui confère une aura d'immortel.

De son côté, né dans les années 1890 dans les pays de Mpan-gala, dans le département du Pool, le chef coutumier M'biemo s'inscrit aussi au niveau local dans le droit fil du combat d'André Grénard Matsoua. Il s'agit notamment de la dénonciation des injustices dont sont victimes les Congolais vis-à-vis du pouvoir colonial français. Chef charismatique du village Tsinamana, M'biemo manifestera avec ténacité sa résistance contre non seulement l'occupation française, de façon générale, et plus



Euloge Landry Kolélas, Paul Mienahata et Bernard Ndoulou s'inclinant devant les tombes de Matsoua, Mbiemo et Milongo/Adiac

particulièrement contre les pratiques coloniales de mépris et de manque de considération, voire de dignité de l'homme noir.

Il sera fusillé à 15h 40 au même titre que son frère Milongo, le 5 décembre 1940, à Mayama,

à la suite d'un jugement expéditif colonial durant lequel il n'aura bénéficié d'aucun ministère d'avocat.

Situé à quelque 85 Km de Brazzaville, la ville capitale, le district de Mayama est le deuxième plus vieux de la Répu-

blique, après celui de Loudima. Il fut fondé le 27 août 1900 et sa population actuelle est d'environ quatre mille habitants. La sous-préfecture compte vingt comités de village et de quatre comités de quartier.

Parfait Wilfried Douniama



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel.: 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION D'UNE INVITATION A SOUMISSONNER POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRAT CADRE RELATIF A LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE 128 TONNES DE SAVONS DE 250 G POUR L'UNHCR - REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication de l'invitation à soumissionner ci-dessous :

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/001/2019-am «Pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison de 128 tonnes de savons de 250 g pour l'UNHCR - République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer gratuitement à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré cœur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées auprès du Secrétariat de la Représentation à la même adresse, au plus tard le 26 avril 2019 à 17 heures.

Brazzaville, le 25 mars 2019

Section Approvisionnements



CAMPAGNE DE PRÉ INSCRIPTIONS 2019-2020 AU LYCÉE FRANÇAIS SAINT-EXUPÉRY À BRAZZAVILLE

Nouveau ! La procédure est désormais dématérialisée.

Les familles peuvent s'inscrire du **1^{er} avril au 17 mai 2019** directement via la plateforme ci-dessous référencée :

<https://lycee-saintex.aciaservices.net/connexion>

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas :

- à contacter le Lycée Saint-Exupéry :

• par mail :

assistante-proviseur@lycee-saintexbrazza.org

secretaire@lycee-saintexbrazza.org

• par téléphone : 06 666 61 41 / 022 608 86 48

- à consulter notre site :

<http://www.lycee-saintexbrazza.org>

Il s'est tenu ce mardi 26 mars 2019, sous la présidence du Premier Ministre, chef du gouvernement, la réunion du comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires.

Y ont pris part les ministres, membres de la coordination du comité interministériel, les partenaires techniques et financiers au développement notamment les représentants de la Banque mondiale, de la BAD et du FMI.

Huit (08) points étaient inscrits à l'ordre du jour :

1. Adoption du relevé des conclusions de la réunion précédente ;
2. Point de la mise en œuvre du plan d'actions à court terme adopté en février 2018 ;
3. Note sur le classement du Congo dans le rapport « Doing Business » 2019.
4. Appréciation du climat des affaires par les partenaires locaux.
5. Examen et adoption du plan d'actions à moyen terme (2019-2021).
6. Constitution du groupe de travail ad hoc sur la réduction des procédures, des coûts et des délais au Port Autonome de Pointe/Noire.
7. Informations :

- a)- Sur la nomination des membres de groupes de travail du comité.
- b)- Sur les projets de texte en cours d'élaboration.

I. Ministère de la justice

-Projet de décret portant organisation et fonctionnement de la commission nationale de contrôle et de discipline des mandataires judiciaires ;

-Projet de décret fixant le statut du mandataire judiciaire ;

-Projet de décret relatif au renforcement des droits des créanciers dans les procédures collectives d'apurement du passif.

-Projet d'arrêté fixant l'organisation et le fonctionnement de la chambre nationale de discipline des mandataires judiciaires ;

-Projet d'arrêté relatif au barème de rémunération des mandataires judiciaires ;

II. Ministères des finances et des affaires foncières

Projet de décret portant composition et organisation du guichet unique foncier ;

8-Adoption du communiqué de presse.

Pendant ses travaux, le comité a noté que malgré les efforts fournis par le gouvernement en 2018 notamment en matière de création d'entreprises, le classement du Congo dans le rapport « Doing Business » 2019, n'a pas évolué de façon favorable. Le comité interministériel a fait le point des faiblesses relevées aussi bien par les entreprises installées au Congo que par les administrations qui expliquent le mauvais classement en général du pays dans le Doing Business.

A l'issue des discussions sur les entraves

et dysfonctionnements actuels, les membres de la coordination du comité interministériel ont formulé et proposé des mesures correctives en vue de l'amélioration du climat des affaires.

Ainsi, le comité interministériel a examiné et adopté un plan d'actions à moyen terme (2019-2021) portant sur les mesures d'amélioration de la gouvernance, de la création d'entreprise, de l'accès au foncier, de l'octroi du permis de construire, des opérations transfrontalières de commerce, du paiement des impôts et taxes, de l'accès au crédit, de la gestion des défaillances des entreprises, de la protection des investisseurs, de l'exécution des contrats et l'accès à l'électricité.

Pour chacun de ces indicateurs du « Doing business », un objectif et des actions ainsi que des délais de leur mise en œuvre effective sont définis, pour donner corps à des réformes contribuant à l'amélioration de l'environnement des affaires.

S'arrêtant sur la situation de la principale porte d'entrée et de sortie des marchandises qu'est le Port Autonome de Pointe/Noire, le comité a décidé de constituer un groupe de travail ad hoc sur la réduction des procédures, des coûts et des délais de passage au Port Autonome de Pointe/Noire.

Un décret du Premier Ministre, Chef du

gouvernement, fixera les attributions, l'organisation et le fonctionnement de ce groupe de travail ad hoc.

Le Comité interministériel a demandé que l'arrêté portant nomination des membres de différents groupes de travail, tels qu'identifiés dans le décret portant création du comité, soit publié dans les plus brefs délais.

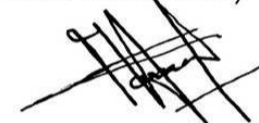
Enfin, le comité a été informé des projets de textes en cours d'élaboration respectivement par les ministères en charge de la justice, des finances et des affaires foncières.

Le comité a décidé de tenir sa prochaine réunion à la deuxième quinzaine du mois d'avril 2019.

Telles sont les conclusions de la deuxième réunion du comité interministériel pour l'amélioration du climat des affaires.

Fait à Brazzaville, le 26 mars 2019

Le rapporteur,
La ministre des petites et moyennes entreprises,
de l'artisanat et du secteur informel,



Yvonne Adélaïde MOUGANY



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/2019/MEPSA/UCP-PRAASED « Recrutement d'une Assistante de direction de l'unité de coordination du projet »



1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-financent le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : recrutement d'une Assistante de direction de l'unité de Coordination du projet.

2. Tâches de l'Assistante de direction

Sous la supervision du Coordonnateur, et l'appui du Responsable Administratif et Financier (RAF) et du Comptable, l'Assistante de direction assurera les tâches dans les domaines suivants :

- a)- Gestion du secrétariat du Projet
 - gérer l'agenda du Coordonnateur et sa mise à jour ;
 - tenir le calendrier des réunions de l'UCP et sa mise à jour ;
 - rédiger et/ou initier à la demande du Coordonnateur, les correspondances, rapports, mémos, circulaires, courriers électroniques et autres ;
 - assister les responsables des Composantes dans la rédaction des correspondances en lien avec les activités du Projet ;
 - faire la saisie, l'impression, le scannage, la transmission internet, le classement, la gestion du chrono courrier entrant & sortant, la reproduction, la reliure, la ventilation et transmission des courriers et dossiers cotés aux services compétents... ;
 - assurer la conservation, l'archivage et le classement classique et électronique des documents et pièces administratives du Projet, notamment : toutes les pièces nécessaires à la gestion de la petite caisse, à la revue a posteriori des auditeurs et des missions de supervision liés aux petits achats ; les avis de non objection et contrats etc...

- gérer les appels téléphoniques entrant et sortant ;
- accueillir et orienter les visiteurs à l'Unité de Gestion du Projet (UCP).
- rédiger les procès verbaux et comptes rendus des réunions et ateliers relatifs au projet ;
- gérer la logistique des réunions (pause café, matériels...);
- assister l'équipe du Projet dans la réalisation des voyages et/ou missions (billets, réservation d'hôtel, visa...);
- suivre à la demande du Coordonnateur les dossiers du projet au niveau des ministères impliqués dans le projet (MEPSA, MES, METFQE...).

b)- Gestion de la petite caisse, avec l'appui du RAF et du Comptable :

- Etablir la situation journalière de trésorerie
- gérer la caisse des menus dépenses dans le respect du plafond de caisse, de la dépense maximale à effectuer par caisse et du seuil de réapprovisionnement.
- veiller à la tenue correcte et régulière du brouillard de caisse dont les soldes sont arrêtés à la fin de chaque journée, en assurant :
 - o- le contrôle de l'éligibilité des dépenses par caisse, leur justification correcte et exhaustive ;
 - o- l'exactitude de l'encaisse à tout moment,
 - o- la préparation des réapprovisionnements et les retraits auprès de la banque ;
 - o- l'établissement des arrêtés mensuels avec le comptable ;
 - o- recevoir et gérer la caisse des dépenses du Projet et de recettes issues des DAO ;
 - o- rédiger les procès-verbaux d'arrêté intermédiaire et mensuel de la caisse ;
 - o- préparer de concert avec le comptable, les documents nécessaires aux revues de la banque mondiale (audits internes et externes).

c)- Autres tâches

- Assurer le remplacement de l'Assistant (e) administratif (ve) en cas d'absence ;
- Assurer toute autre activité pertinente qui lui sera confié pour le bon fonctionnement du Projet.

3. Profil et qualifications requis

La candidate devra avoir :

- un diplôme de niveau BAC + 3 au moins en secrétariat de direction, assistante de direction, secrétariat / assistant (e) juridique ou équivalent ;
- une expérience confirmée d'au moins trois ans comme assistant(e) de direction, assistant (e) juridique, assistant (e) administratif (ve), secrétaire de direction dans une structure publique, parapublique, privée ou dans un projet de développement ;
- une bonne capacité d'utilisation des logiciels courants (MS Word, MS Excel, MS PowerPoint) et l'internet ;
- la capacité de prendre des initiatives et de travailler en équipe ;
- d'excellentes compétences en français (écrit et oral) ;
- Méthodique, rigoureux, intègre.
- Qualité de discrétion et de respect du secret professionnel..

4. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de :

- Une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- des copies des diplômes et tout autre document justifiant la formation (N.B : les originaux du ou des diplômes seront exigés des candidats inscrits sur la liste restreinte validée qui seront appe-

lés aux tests) ;

- des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience dans le domaine.

5. Processus de recrutement

Le processus comprendra :

- Une analyse des dossiers ;
- Un test écrit ;
- Un entretien devant un panel.

6. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir les termes de référence complets, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale ou par e-mail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés obligatoirement sous pli fermé à l'adresse du projet ci-dessous mentionnée, au plus tard le 16 avril 2019 à 16 heures, heure locale avec mention « Avis de recrutement d'une Assistante de direction (AD) du PRAASED ».

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination du PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO,
Coordonnateur du PRAASED
133 Avenue Maréchal LYAUTEY, en face du CHU,
à côté de l'UNESCO
E-mail : praaseducp@gmail.com ,
Téléphone : 06 701 74 68, Brazzaville-Congo.

Fait à Brazzaville, le 1er avril 2019

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO



airtel
internet

VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.

PUBLICIS
AG
Partners
ONE



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DES BANTOUS DE LA CAPITALE

Le gouvernement va accompagner l'événement

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, a reçu, le 27 mars à Brazzaville, l'orchestre emblématique du pays pour lui assurer l'apport de l'exécutif dans l'organisation du spectacle de ses 60 ans qu'il se veut national.

Créé entre deux dates historiques du Congo, notamment une année après la proclamation de la République et une année avant l'accession du pays à la souveraineté internationale, l'orchestre les Bantous de la capitale méritent bien l'attention du gouvernement. C'est dans ce contexte que le ministre de la Culture et des arts a reçu ce groupe légendaire dont l'histoire est intimement liée à celle du pays.

S'adressant aux artistes, Dieudonné Moyongo a dit : « Votre ensemble musical emblématique a honoré le pays. Il a représenté le Congo à plusieurs festivals dans tous les continents. Pour notre pays, c'est un motif de fierté et de satisfaction. Vous étiez et vous êtes les Diabes rouges culturels de la musique congolaise ».

Au plan national, le ministre a signifié que cet orchestre a fait un travail extraordinaire, en accompagnant le président de la République dans son combat, dans le travail de reconstruction du pays, chantant toujours pour conscientiser le peuple congolais.

« Vous étiez toujours en train d'accompagner le président de la République sans le savoir. Je pense qu'à l'occasion de ces soixante ans, le ministère de



Dieudonné Moyongo entouré du patriarche Ganga Edo et El Salsero

la Culture, donc le gouvernement, ne peut rester insensible à cet événement. C'est pour cela que nous avons décidé de les célébrer avec vous, avec les autorités de ce pays, avec le peuple congolais. Pour nous qui avons plus de 60 ans, on sait ce que ça veut dire. Nous avons échangé avec les plus hautes autorités de notre pays à ce sujet et avons déjà l'appui

du Premier ministre », a indiqué le ministre de la Culture.

Une célébration nationale

Dieudonné Moyongo a promis de continuer la réflexion qui va se passer à deux niveaux, d'abord au niveau de la structure technique qui est son ministère, ensuite avec le groupe. Il a fait savoir que cette rencontre visait à officialiser les choses,

en annonçant que le ministère va accompagner le groupe en tenant compte des moyens qui seront mis à sa disposition. « Nous prendrons aussi toutes les dispositions qui s'imposent pour que vous ne soyez pas les seuls à célébrer vos 60 ans. Si le ministère s'associe à vous, c'est que vous n'êtes plus seuls. Le 15 août c'est la fête nationale, le 15 août c'est les soixante

ans des Bantous de la capitale, nous allons étudier cela avec les autorités de ce pays. Nous avons également saisi le président de la République. Parce que c'est un événement qui va prendre une dimension véritablement nationale », a-t-il laissé entendre aux artistes des Bantous. Le ministre a rendu également hommage au patriarche Ganga Edo, le seul rescapé de tous ceux qui ont créé ce groupe. « La longévité de votre orchestre est l'expression de votre sérieux, de votre attachement à la musique, de la maîtrise de votre art, sinon qu'on ne peut pas faire 60 ans dans la musique, vous êtes rare. Puisque vous êtes un modèle, par votre comportement, vous donnez les leçons aux jeunes... », a-t-il déclaré.

Satisfait de l'engagement pris par le gouvernement de les soutenir, le patriarche Edo Ganga a dit : « Quand je pense qu'il ne nous reste que quatre mois pour arriver en août, je vous dis sincèrement que nous avons été inquiets. On ne savait pas où placer la tête. Aujourd'hui, c'est comme un baume. Vous nous donnez l'assurance qui nous met à l'aise. Nous avons l'espoir qu'ensemble nous gagnerons ».

Bruno Okokana

MÉDECINE POUR TOUS

L'asthénie

L'asthénie est un symptôme courant de nombreuses maladies. Son diagnostic est essentiellement fondé sur l'interrogatoire, l'examen clinique et les bilans biologiques. Le patient participe à ce diagnostic en répondant aux différentes questions que lui pose son médecin.

Comment définir l'asthénie ?

L'asthénie est une sensation globale d'épuisement éprouvée en dehors de tout exercice physique ou autre effort quelconque. Elle se distingue par conséquent de la fatigue qui, elle, apparaît après un effort physique et disparaît après récupération.

Les axes d'orientation diagnostique

L'orientation diagnostique s'appuie principalement sur l'interrogatoire et l'examen clinique du patient. Ces deux stratégies permettront de distinguer les situations suivantes :

- A) asthénie avec altération de l'état général et syndrome inflammatoire : on fera des examens de sang courants, une radiographie thoracique, un scanner abdomino-pelvien. Selon l'éclairage obtenu, des examens complexes mais orientés suivront ;
- B) asthénie avec altération de l'état

général sans syndrome inflammatoire : on pensera avant tout à explorer une asthénie de type métabolique (diabète de type 1, hyperthyroïdie, insuffisance surrénalienne, etc.) ;

C) Asthénie sans altération de l'état général et sans syndrome inflammatoire : les investigations seront orientées vers la recherche d'une dépression, d'une névrose, d'un surmenage, d'accès d'apnée du sommeil, etc.

Les principales formes de l'asthénie

On retiendra les formes ci-après.

A) Asthénie de la dépression. Dans certains cas, elle est vite identifiée en raison de l'association des symptômes matinaux suivants : angoisse, douleur morale, perte d'intérêt et de plaisir, tristesse, idée de suicide. Dans d'autres cas, des atypies compliquent la démarche diagnostique : dépression larvée, somatisations surprenantes à type de troubles digestifs, d'algies diffuses, etc., à forte connotation socio-culturelle.

B) Asthénie de surmenage. Elle comporte l'association d'une asthénie du matin et d'une asthénie de fin de journée et se caractérise par l'irritabilité, la baisse de la rentabilité professionnelle ou des troubles divers générés

notamment par un déséquilibre familial (divorce).

C) Asthénie liée à un trouble de sommeil. Il s'agit souvent d'hypersomnie idiopathique ou de syndrome d'apnée du sommeil.

D) syndrome de fatigue chronique. La fatigue, sans cause retrouvée, dure depuis plus de six mois et s'accompagne de douleurs diffuses, de céphalées, de troubles de sommeil et de la mémoire.

E) Asthénie de type organique. Dans ce cas, il y a en général une altération fébrile ou non de l'état général, un amaigrissement, une anorexie, etc.

Parmi les causes organiques de l'asthénie, on retiendra :

- a) les affections avec syndrome inflammatoire : infections (tuberculose, sida, hépatites virales, maladies tropicales, etc.), maladies auto-immunes (lupus, amylose, dermatomyosites, etc.) ;
- b) les cancers (du sang, du rein, des poumons, du pancréas, de la prostate, etc.) ;
- c) la tuberculose ;
- d) les maladies endocriniennes : insuffisance surrénalienne, hyperthyroïdie, diabète de type 1, etc.
- e) l'asthénie des maladies musculaires (myasthénie, polymyosite, myopathies diverses).

Traitement contre l'asthénie

a) Le meilleur traitement est celui de la cause et des troubles qu'elle entraîne : correction d'un déficit vitaminiq, martial (fer), métabolique, énergétique ou hormonal associée à un traitement anti-infectieux ou anticancéreux, par exemple. b) La découverte d'une dépression chez un asthénique conduira à un traitement par les antidépresseurs.

c) L'asthénie purement fonctionnelle requiert au plus des anti-asthéniques. Dans ce cas cependant, la survenue d'un symptôme nouveau doit amener à procéder à de nouvelles investigations.

Conclusion. L'asthénie est le moins spécifique des symptômes cliniques, aussi son mécanisme demeure-t-il mal élucidé. Parfois purement fonctionnelle, elle annonce souvent des maladies graves, organiques ou psychiatriques. On retiendra notamment la corrélation caractéristique entre l'asthénie et la dépression. La prise en charge de l'asthénie est du domaine de tous les médecins. Toutefois, les formes prolongées et sans support organique doivent relever de la compétence du psychiatre.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramoué@yahoo.fr